

objet : Renouvellement de  
l'autorisation de rejet des eaux usées  
de la commune de Charron

Direction Départementale de  
l'Équipement  
C.Q.E.L.

n/réf. : 1097-DEL/LR-mpl

17000 LA ROCHELLE

L'Houmeau, le 10 juillet 2001

Institut français de recherche  
pour l'exploitation de la Mer

**Station de La Rochelle**  
Place du Séminaire  
B.P. 7  
17137 L'Houmeau  
France

téléphone **33 (0)5 46 50 94 40**  
télécopie **33 (0)5 46 50 93 79**  
<http://www.ifremer.fr>

**Siege social**  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les Moulineaux Cedex  
France  
R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TYA FR 46 330 715 368  
Etablissement public à caractère  
industrial et commercial

téléphone **33 (0)1 46 48 21 00**  
télécopie **33 (0)1 46 48 22 96**  
<http://www.ifremer.fr>

Je vous prie de trouver, ci-après, nos observations sur le dossier relatif à la demande de renouvellement de l'autorisation de rejet des eaux usées de la station d'épuration de Charron.

En préambule, nous rappelons la grande sensibilité des eaux littorales réceptrices vis à vis des contaminations bactériologiques. Les zones conchylicoles baignées entre autres par le panache de la Sèvre sont atteintes périodiquement par des épisodes de pollution, particulièrement en période de crue, donc de forte pluviosité.

Le volume observé d'eaux usées assujetties à l'assainissement étant inférieur au volume théorique calculé sur la population actuelle, il apparaît en effet que l'autorisation demandée pour 1900 eq. h est suffisante à l'horizon 2015, dans la mesure où les rejets par habitant restent stables.

Les normes de rejet proposées n'appellent pas de remarques de notre part.

La sensibilité du réseau aux eaux parasites implique un suivi des branchements particuliers. Des campagnes de vérification accompagnées de mises en conformité sont donc indispensables.

Les analyses prévues pour l'auto-surveillance prennent bien en compte le paramètre microbiologique, notamment au niveau de la fréquence des prélèvements.

Le Chef du laboratoire  
côtier DEL/LR

G. THOMAS